



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#COVID19



DEDANS AVEC LES MIENS

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)



Je ne reçois pas chez moi.



Je ne me rends pas chez les autres.



Je télétravaille sauf impossibilité.



J'aère régulièrement mon logement.



Je ne sors plus après 19h, sauf pour mon travail ou une urgence et avec une attestation.



DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)



Je porte le masque et je respecte les distances.



J'évite de manger ou de boire si je ne suis pas seul ou avec les personnes de mon foyer.



Je ne quitte pas ma région ou mon département sauf motif impérieux ou professionnel, justifié par attestation.



Je peux sortir jusqu'à 19h pour des motifs autorisés :

- travailler
- me promener
- faire des courses
- accompagner mes enfants à l'école
- sortir mon animal de compagnie
- aller chez le médecin



Au-delà de 10 kilomètres, je dois avoir une attestation justifiant le motif de mon déplacement.



Je peux retrouver des amis dehors, mais à 6 maximum et en respectant les gestes barrières.